



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2021

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2021

Table des matières

• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	3
• Fonds équilibré canadien Portland	4
• Fonds équilibré mondial Portland	11
• Notes annexes	20

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin,
Administrateur
Le 10 mai 2021

« *Robert Almeida* »

Robert Almeida,
Administrateur
Le 10 mai 2021

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2021	Au 30 septembre 2020
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 960 814 \$	6 058 751 \$
Souscriptions à recevoir	64 214	9 172
Dividendes à recevoir	103 549	68 089
Placements (note 5)	30 547 579	23 866 131
	<u>39 676 156</u>	<u>30 002 143</u>
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	3 276	26 171
Frais de gestion à payer	42 626	30 663
Charges à payer	19 852	14 081
	<u>65 754</u>	<u>70 915</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>39 610 402 \$</u>	<u>29 931 228 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	14 684 784	11 726 441
Série F	24 925 618	18 204 787
	<u>39 610 402 \$</u>	<u>29 931 228 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	865 807	821 943
Série F	1 417 867	1 229 379
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	16,96 \$	14,27 \$
Série F	17,58 \$	14,81 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur

« *Robert Almeida* »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	597 215 \$	157 149 \$
Intérêts à distribuer	77 848	26 788
Gain (perte) net réalisé sur les placements	4 197 722	73 960
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	4 474 652	(2 343 162)
	<u>9 347 437</u>	<u>(2 085 265)</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(6 659)	(7 494)
Total des revenus (montant net)	<u>9 340 778</u>	<u>(2 092 759)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	209 577	93 030
Coûts des rapports aux porteurs de parts	78 059	64 341
Retenues d'impôt	34 988	3 672
Coûts de transactions	15 179	2 159
Honoraires d'audit	9 264	12 019
Droits de garde	6 228	2 290
Frais du comité d'examen indépendant	1 842	1 381
Frais juridiques	1 211	1 085
Total des charges d'exploitation	<u>356 348</u>	<u>179 977</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	–	(46 562)
Charges d'exploitation nettes	<u>356 348</u>	<u>133 415</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>8 984 430 \$</u>	<u>(2 226 174)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 436 276 \$	(1 088 514)\$
Série F	5 548 154 \$	(1 137 660)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	4,10 \$	(2,79)\$
Série F	4,30 \$	(2,74)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	11 726 441 \$	5 776 159 \$
Série F	18 204 787	6 398 188
	<u>29 931 228</u>	<u>12 174 347</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 436 276	(1 088 514)
Série F	5 548 154	(1 137 660)
	<u>8 984 430</u>	<u>(2 226 174)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(103 766)	(16 913)
Série F	(342 583)	(75 487)
	<u>(446 349)</u>	<u>(92 400)</u>
Gains nets réalisés sur les placements		
Série A	(1 046 987)	(144 662)
Série F	(1 578 963)	(151 571)
	<u>(2 625 950)</u>	<u>(296 233)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(3 072 299)</u>	<u>(388 633)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	999 910	574 613
Série F	2 585 487	554 180
	<u>3 585 397</u>	<u>1 128 793</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	1 088 505	143 449
Série F	1 884 197	222 802
	<u>2 972 702</u>	<u>366 251</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 415 595)	(230 776)
Série F	(1 375 461)	(340 843)
	<u>(2 791 056)</u>	<u>(571 619)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 767 043</u>	<u>923 425</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	14 684 784	5 013 356
Série F	24 925 618	5 469 609
	<u>39 610 402 \$</u>	<u>10 482 965 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 984 430 \$	(2 226 174)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(4 197 722)	(73 960)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(4 474 652)	2 343 162
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	29 455	(1 479)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(35 460)	11 643
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	17 734	(1 507)
Achat de placements	(15 302 275)	(4 079 351)
Produit de la vente de placements	17 293 201	1 895 781
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	2 314 711	(2 131 885)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(99 597)	(22 382)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 942 873	1 032 746
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 226 469)	(567 636)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	616 807	442 728
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 931 518	(1 689 157)
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(29 455)	1 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	6 058 751	3 759 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	8 960 814	2 071 842
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	8 960 814 \$	371 859 \$
Placements à court terme	-	1 699 983
	8 960 814 \$	2 071 842 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	77 848 \$	26 788 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	526 767 \$	165 120 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2021

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
187 200	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 554 561 \$	2 034 864 \$	
85 600	FNB Horizons Actif actions privilégiées	651 124	767 832	
91 100	iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	1 007 089	1 206 164	
	Total des actions privilégiées	3 212 774	4 008 860	10,1 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
19 710	Banque de Montréal	1 395 693	2 207 914	
23 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 146 128	2 940 895	
109 500	Shaw Communications, Inc., cat. B	3 796 632	3 578 460	
66 000	Corporation TC Énergie	3 512 828	3 802 260	
34 700	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 157 759	2 728 114	
35 200	La Banque Toronto-Dominion	2 072 423	2 884 992	
		15 081 463	18 142 635	45,8 %
Royaume-Uni				
151 677	Vodafone Group PLC	3 286 083	3 512 988	8,9 %
États-Unis				
25 400	Citigroup Inc.	1 703 546	2 322 193	
95 967	Lumen Technologies, Inc.	1 244 033	1 610 033	
16 000	The Bank of New York Mellon Corporation	729 854	950 870	
	Total des actions ordinaires	3 677 433	4 883 096	12,3 %
	Total du portefeuille de placements	22 044 979	26 538 719	67,0 %
	Coûts de transactions	(14 606)	-	-
		25 243 147 \$	30 547 579	77,1 %
	Autres actifs, moins les passifs		9 062 823	22,9 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		39 610 402 \$	100,0 %

a) GESTION DU RISQUE

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2021, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 3 054 758 \$ (2 386 613 \$ au 30 septembre 2020). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020.

Par secteur et par région	31 mars 2021	30 septembre 2020
Actions canadiennes	45,8 %	38,9 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	22,9 %	20,3 %
Actions étrangères	21,2 %	29,4 %
Actions privilégiées canadiennes	10,1 %	11,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2021	30 septembre 2020
Finance	35,4 %	36,5 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	22,9 %	20,3 %
Services de communication	22,0 %	17,6 %
Fonds négociés en bourse	10,1 %	11,4 %
Énergie	9,6 %	–
Immobilier	–	8,6 %
Consommation discrétionnaire	–	3,6 %
Industrie	–	2,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2021	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	2 845 941	8 396 084	11 242 025	284 594	839 608	1 124 202
Total	2 845 941	8 396 084	11 242 025	284 594	839 608	1 124 202
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7,2 %	21,2 %	28,4 %	0,7 %	2,1 %	2,8 %

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	7 770	8 819 462	8 827 232	777	881 946	882 723
Total	7 770	8 819 462	8 827 232	777	881 946	882 723
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	29,5 %	29,5 %	–	2,9 %	2,9 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit. Le Fonds est indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020.

31 mars 2021	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	30 547 579	–	–	30 547 579
Total	30 547 579	–	–	30 547 579

30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	23 866 131	–	–	23 866 131
Total	23 866 131	–	–	23 866 131

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020.

31 mars 2021	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (\$)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Actif actions privilégiées	767 832	1 645 120 000	–
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	1 206 164	1 392 850 000	0,1 %

30 septembre 2020	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (\$)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Actif actions privilégiées	645 852	1 225 440 000	0,1 %
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	1 054 938	1 208 950 000	0,1 %

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2021	Au 30 septembre 2020
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 756 \$	436 414 \$
Comptes sur marge (note 11)	412	6 054
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	29 830
Dividendes à recevoir	9 785	6 130
Placements (note 5)	3 404 126	3 763 096
Placements cédés en garantie (notes 5 et 11)	–	37 259
	<u>3 464 079</u>	<u>4 278 783</u>
Passif		
Passif courant		
Frais de gestion à payer	5 131	5 633
Charges à payer	1 759	1 984
Rachats à payer	575	43 478
Distributions à payer	2 222	2 612
Passifs dérivés	–	2 653
	<u>9 687</u>	<u>56 360</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 454 392 \$</u>	<u>4 222 423 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 132 859	3 733 020
Série F	321 533	489 403
	<u>3 454 392 \$</u>	<u>4 222 423 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	378 008	456 359
Série F	35 603	55 323
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,29 \$	8,18 \$
Série F	9,03 \$	8,85 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	54 213 \$	53 456 \$
Intérêts à distribuer	3 557	23 183
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	59 275	(874 043)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	–	(15 026)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	72 429	438 133
	<u>189 474</u>	<u>(374 297)</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 683)	74 386
Total des revenus (montant net)	<u>186 791</u>	<u>(299 911)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	67 099	66 095
Frais de gestion (note 8)	30 667	45 964
Honoraires d'audit	9 250	11 987
Retenues (remboursements) d'impôt	5 711	(270)
Frais du comité d'examen indépendant	1 839	1 378
Droits de garde	1 693	3 371
Coûts de transactions	1 399	4 395
Frais juridiques	1 209	1 082
Charge d'intérêts et frais bancaires	182	56
Total des charges d'exploitation	<u>119 049</u>	<u>134 058</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(70 422)	(68 348)
Charges d'exploitation nettes	<u>48 627</u>	<u>65 710</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>138 164 \$</u>	<u>(365 621)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	122 599 \$	(325 085)\$
Série F	15 565 \$	(40 536)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,30 \$	(0,58)\$
Série F	0,35 \$	(0,51)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	3 733 020 \$	5 092 010 \$
Série F	489 403	835 635
	<u>4 222 423</u>	<u>5 927 645</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	122 599	(325 085)
Série F	15 565	(40 536)
	<u>138 164</u>	<u>(365 621)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(3 324)	(61 097)
Série F	(384)	(7 160)
	<u>(3 708)</u>	<u>(68 257)</u>
Gains nets réalisés sur les placements		
Série A	-	(1 945)
Série F	-	(3 214)
	<u>-</u>	<u>(5 159)</u>
Remboursement de capital		
Série A	(77 951)	(75 878)
Série F	(8 112)	(9 266)
	<u>(86 063)</u>	<u>(85 144)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(89 771)</u>	<u>(158 560)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 000	1 200
Série F	1 425	20 750
	<u>2 425</u>	<u>21 950</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	71 383	125 423
Série F	4 424	13 840
	<u>75 807</u>	<u>139 263</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(713 868)	(728 140)
Série F	(180 788)	(233 529)
	<u>(894 656)</u>	<u>(961 669)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(816 424)</u>	<u>(800 456)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	3 132 859	4 026 488
Série F	321 533	576 520
	<u>3 454 392 \$</u>	<u>4 603 008 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	138 164 \$	(365 621)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les options	(59 275)	874 043
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(72 429)	(438 133)
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	(11 811)	(243)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	–	(3 530)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 655)	3 832
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(727)	(1 512)
Achat de placements	(871 642)	(3 995 560)
Produit de la vente de placements	1 426 752	5 180 954
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	545 377	1 254 230
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	5 642	15 916
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(14 354)	(19 536)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 425	21 950
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(937 559)	(920 713)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(943 846)	(902 383)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(398 469)	351 847
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	11 811	243
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	436 414	472 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	49 756	824 874
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	49 756 \$	681 506 \$
Placements à court terme	–	143 368
	49 756 \$	824 874 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	3 557 \$	19 653 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	44 847 \$	57 558 \$
Activités de financement		
Intérêts versés	– \$	(56)\$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2021

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Bermudes				
3 250	Brookfield Infrastructure Partners L.P., act. priv., série 9, à taux fixe révisable	75 165 \$	81 348 \$	
1 400	Brookfield Renewable Partners L.P., act. priv., série 11, à taux fixe révisable	32 691	35 644	
		107 856	116 992	3,4 %
Canada				
1 500	Brookfield Asset Management Inc., act. priv., série 48, à taux fixe révisable	37 500	37 755	
3 000	Brookfield Office Properties Inc., act. priv., série GG, à taux fixe révisable	75 000	64 350	
2 600	Emera Incorporated, act. priv., série H, à taux fixe révisable	65 000	67 184	
3 000	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 21, à taux fixe révisable	75 000	73 200	
		252 500	242 489	7,0 %
	Total des actions privilégiées	360 356	359 481	10,4 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Australie				
40 000	AusNet Services	48 357	70 062	2,0 %
Canada				
600	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	69 084	87 504	
1 467	Fortis, Inc.	77 996	79 995	
900	Metro inc.	50 336	51 597	
770	Banque Royale du Canada	66 027	89 220	
		263 443	308 316	8,9 %
Danemark				
590	Coloplast A/S	100 408	111 488	3,2 %
France				
440	Sanofi	59 667	54 631	1,6 %
Allemagne				
370	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	40 821	34 200	1,0 %
Irlande				
5 202	Linde Public Limited Company	55 564	71 115	2,1 %
Japon				
564	ITOCHU Corporation	20 411	22 961	
2 600	Marubeni Corporation	20 393	27 172	
2 600	Mitsubishi Corporation	80 947	92 364	
853	MITSUI & CO., LTD.	19 852	22 287	
3 700	Sumitomo Corporation	61 180	66 225	
		202 783	231 009	6,7 %
Jersey				
3 500	Amcor Limited	53 032	51 416	1,5 %
Espagne				
2 200	Red Electrica Corporacion S.A.	55 823	48 958	1,4 %
Suisse				
557	Nestlé S.A.	79 563	78 015	
475	Novartis AG	59 764	51 012	
125	Roche Holding AG	60 210	50 767	
		199 537	179 794	5,2 %
Royaume-Uni				
2 000	Bunzl PLC	65 395	80 492	
2 000	Compass Group PLC	46 742	50 641	
650	Croda International PLC	56 108	71 486	
1 255	Diageo PLC	60 604	65 000	
1 000	Halma PLC	40 118	41 129	
		268 967	308 748	8,9 %
États-Unis				
600	American States Water Company	68 421	57 019	
175	American Tower Corporation	54 822	52 575	
1 300	AT&T Inc.	48 845	49 452	
766	California Water Service Group	54 869	54 235	

Inventaire du portefeuille (suite) (non audité)

Au 31 mars 2021

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
1 000	Cincinnati Financial Corporation	89 210	129 553	
471	Colgate-Palmolive Company	41 930	46 660	
1 630	Consolidated Edison, Inc.	180 388	153 222	
675	Federal Realty Investment Trust	95 574	86 057	
411	Genuine Parts Company	56 789	59 703	
1 200	Hormel Foods Corporation	70 567	72 054	
550	Johnson & Johnson	101 436	113 596	
232	Kimberly-Clark Corporation	41 889	40 541	
1 050	Leggett & Platt, Incorporated	67 532	60 237	
374	McCormick & Company, Incorporated	42 003	41 906	
260	McDonald's Corporation	67 281	73 236	
332	PepsiCo, Inc.	59 883	59 016	
1 000	SJW Group	90 585	79 159	
153	Target Corporation	25 301	38 084	
208	The Clorox Company	41 808	50 418	
892	The Coca-Cola Company	61 071	59 087	
550	The Procter & Gamble Company	89 087	93 607	
618	Walmart Inc.	97 270	105 491	
	Total des actions ordinaires	2 894 963	3 044 645	88,1 %
	Total du portefeuille de placements	3 255 319	3 404 126	98,5 %
	Coûts de transactions	(2 720)	-	-
	Autres actifs, moins les passifs	3 252 599 \$	3 404 126	98,5 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		3 454 392 \$	100,0 %

a) GESTION DU RISQUE

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2021, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 340 413 \$ (379 770 \$ au 30 septembre 2020). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020.

Par région	31 mars 2021	30 septembre 2020
Actions étrangères	79,2 %	58,1 %
Actions canadiennes	8,9 %	11,7 %
Actions privilégiées canadiennes	7,0 %	6,5 %
Actions privilégiées étrangères	3,4 %	3,7 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	1,5 %	10,1 %
Titres à revenu fixe canadiens	–	10,0 %
Positions vendeur – dérivés	–	(0,1 %)
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2021	30 septembre 2020
Biens de consommation de base	25,2 %	21,7 %
Services aux collectivités	20,7 %	21,1 %
Industrie	11,7 %	5,3 %
Santé	8,9 %	6,4 %
Consommation discrétionnaire	8,2 %	5,9 %
Finance	7,5 %	6,5 %
Immobilier	5,9 %	6,0 %
Matériaux	5,7 %	4,4 %
Énergie	2,1 %	3,0 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	1,5 %	10,1 %
Services de communication	1,4 %	–
Technologies de l'information	1,2 %	–
Fonds négociés en bourse	–	9,7 %
Positions vendeur – dérivés	–	(0,1 %)
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé directement de façon importante au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, en dollars canadiens, déduction faite du notionnel des contrats de change à terme. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2021	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	121 478	121 478	–	12 148	12 148
Livre sterling	609	308 748	309 357	61	30 875	30 936
Couronne danoise	–	111 488	111 488	–	11 149	11 149
Euro	1	137 789	137 790	–	13 779	13 779
Yen japonais	3 925	231 009	234 934	392	23 101	23 493
Franc suisse	1 897	179 794	181 691	190	17 979	18 169
Dollar américain	6 371	1 646 022	1 652 393	637	164 602	165 239
Total	12 803	2 736 328	2 749 131	1 280	273 633	274 913
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,4 %	79,2 %	79,6 %	–	7,9 %	7,9 %

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	2 925	122 892	125 817	293	12 289	12 582
Livre sterling	31 762	254 715	286 477	3 176	25 472	28 648
Couronne danoise	241	56 816	57 057	24	5 682	5 706
Euro	2 275	113 620	115 895	228	11 362	11 590
Dollar de Hong Kong	2 113	31 055	33 168	211	3 106	3 317
Franc suisse	562	199 871	200 433	56	19 987	20 043
Dollar américain	228 232	1 674 647	1 902 879	22 823	167 465	190 288
Total	268 110	2 453 616	2 721 726	26 811	245 363	272 174
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6,3 %	58,1 %	64,4 %	0,6 %	5,8 %	6,4 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

Le Fonds peut vendre les options de vente garanties par de la trésorerie selon son objectif et sa stratégie de placement. Il ne détenait aucune option de vente au 31 mars 2021. La valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options, si elles avaient été exercées au 30 septembre 2020, est présentée dans le tableau suivant.

Valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options de vente	Moins de 1 mois (\$)	De 1 à 3 mois (\$)	Plus de 3 mois mais moins de 1 an (\$)	Total (\$)
30 septembre 2020	153 129	90 545	–	243 674

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020.

31 mars 2021	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	3 404 126	–	–	3 404 126
Total	3 404 126	–	–	3 404 126

30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Passifs dérivés	–	(2 653)	–	(2 653)
Actions – position acheteur	3 800 355	–	–	3 800 355
Total	3 800 355	(2 653)	–	3 797 702

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2020. Le Fonds ne détenait aucun placement dans des FNB au 31 mars 2021.

30 septembre 2020	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (\$)	% de la valeur liquidative
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF	423 300	2 480 540 000	–

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

a) Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 14 avril 2021, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et d'établissement de chacune des séries des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Date d'établissement	
		Série A	Série F
Fonds équilibré canadien Portland [note 1 b)]	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds équilibré mondial Portland [note 1 c)]	27 janvier 2005	18 février 2005	17 décembre 2013

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 10 mai 2021. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2021 et 2020. L'inventaire du portefeuille est arrêté au 31 mars 2021.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds équilibré mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

b) Le Fonds ciblé canadien Portland (le « Fonds dissous ») a fusionné avec le Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds maintenu ») le 20 avril 2020. Le Fonds maintenu a acquis tous les actifs et pris en charge tous les passifs du Fonds dissous en échange de parts du Fonds maintenu. Les états financiers du Fonds maintenu comprennent les résultats du Fonds dissous depuis la date de la fusion. Les ratios d'échange, le nombre total de parts émises par le Fonds maintenu et la valeur liquidative acquise sont présentés ci-après. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 2,00 % à 1,75 % pour la série A et de 1,00 % à 0,75 % pour la série F.

Fonds fusionné	Ratio d'échange	Fonds maintenu	Nombre de parts émises	Valeur liquidative acquise (\$)
Fonds ciblé canadien Portland		Fonds équilibré canadien Portland		16 898 362
Série A	0,9829	Série A	416 278	
Série F	1,0055	Série F	843 090	

c) Le Fonds de revenu mondial Portland a été renommé Fonds équilibré mondial Portland le 20 avril 2020. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 1,65 % à 1,55 % pour la série A et de 0,65 % à 0,55 % pour la série F.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé (critère des flux de trésorerie), l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » de l'état de la situation financière.

Lorsque les Fonds vendent une option, un montant correspondant à la juste valeur – qui est établie en fonction de la prime reçue par les Fonds – est comptabilisé à titre de passif. Lorsque des options sont dénouées, le montant total de la prime, si l'option n'a plus de valeur à son échéance, ou la différence entre la prime et le montant reçu (déduction faite des commissions de courtage) est comptabilisé comme un gain ou une perte et est présenté dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option d'achat vendue est exercée, le montant du gain ou de la perte réalisé sur la cession du placement connexe au prix d'exercice, majoré des primes reçues lors de l'achat de l'option, est inclus dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le montant des primes reçues est déduit du coût d'acquisition du placement connexe.

Les primes sont payées par les Fonds lors de l'achat d'options comptabilisées à titre d'actif. Les options négociables en bourse du portefeuille sont évaluées au dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les gains et pertes réalisés sur les options achetées peuvent découler :

- i. de l'arrivée à échéance des options achetées – les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii. de l'exercice des options achetées – les gains réalisés pourront atteindre la valeur intrinsèque de l'option, déduction faite des primes payées;
- iii. du dénouement des options achetées – les gains ou les pertes réalisés seront égaux au produit réalisé à la vente d'options pour dénouer la position, déduction faite de toute prime payée.

Les gains et pertes réalisés relativement aux options sont compris dans le poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » aux états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste

valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les gains et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites,
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée,
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change réalisés liés à des placements ou à des options sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les gains (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, aux états du résultat global.

Le gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de gains ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, à l'état de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre. Les primes reçues sur les options de vente vendues sont ajoutées au coût des placements acquis à l'exercice de ces options.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Les distributions au titre des frais de gestion sont comptabilisées comme des distributions pour la présentation de l'information financière et sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série d'un Fonds. Les distributions au titre des frais de gestion sont d'abord prélevées à même le revenu net ou les gains en capital net réalisés puis à même le capital.

Attribution des revenus et des charges et des gains et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2021 et 2020.

	31 mars 2021 (\$)	31 mars 2020 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	587 482	87 647
Fonds équilibré mondial Portland	–	–

Modifications comptables futures

Nouvelles normes, modifications et interprétations entrées en vigueur après le 1^{er} janvier 2021 et n'ayant pas été adoptées par anticipation.

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2021 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

Juste valeur des titres étrangers

Le gestionnaire a mis en place des procédures pour déterminer la juste valeur des titres étrangers négociés sur des marchés étrangers afin d'éviter des cours périmés et de tenir compte, entre autres, d'événements postérieurs à la fermeture d'un marché étranger. La technique d'évaluation à la juste valeur du gestionnaire implique l'attribution d'une valeur aux placements du portefeuille qui pourrait être différente du cours de clôture sur les marchés étrangers. Le gestionnaire applique cette technique lorsqu'il a déterminé de bonne foi qu'elle permettrait de mieux refléter la valeur de marché d'un titre.

Impact du coronavirus (COVID-19)

Le flou persiste sur l'impact de la COVID-19 (nouveau coronavirus), mais il n'en reste pas moins que la pandémie est source d'incertitude pour les économies et de volatilité pour les marchés, et qu'elle a causé un ralentissement économique. Les autorités sont intervenues énergiquement sur le plan tant budgétaire que monétaire afin de stabiliser la conjoncture économique actuelle. La situation évolue constamment et pourrait influencer sur les capacités d'un Fonds à générer des revenus. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de prévoir les répercussions sur les montants à recevoir et les placements de chaque Fonds si la crise perdure. Les rentrées des Fonds pourraient diminuer en raison de ces événements indépendants de leur volonté, susceptibles de compromettre leurs activités, leurs résultats, leurs revenus et leur situation financière. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de la COVID-19, qu'il s'avère toutefois impossible de quantifier à ce stade compte tenu du caractère changeant et imprévisible de la situation. Par conséquent, aucun ajustement n'a été fait dans les états financiers.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion du risque

Les activités de placement de chacun des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les semestres clos les 31 mars 2021 et 2020 était le suivant :

31 mars 2021	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	821 943	60 950	72 163	89 249	865 807	838 762
Parts de série F	1 229 379	153 514	120 882	85 908	1 417 867	1 291 225
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	456 359	122	8 801	87 274	378 008	413 647
Parts de série F	55 323	159	504	20 383	35 603	44 710

31 mars 2020	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	374 354	39 332	9 379	16 705	406 360	390 738
Parts de série F	401 159	35 575	14 172	21 364	429 542	414 851
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	596 518	140	14 951	86 016	525 593	562 168
Parts de série F	91 901	2 504	1 540	25 831	70 114	80 226

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Les Fonds n'ont aucune perte autre qu'en capital à utiliser pour un report prospectif.

Le tableau suivant présente les montants des pertes en capital brutes inutilisées pouvant être reportées indéfiniment par les Fonds.

	Total (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	–
Fonds équilibré mondial Portland	23 897 134

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré mondial Portland	1,55 %	0,55 %

Les frais de gestion de la série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Avant le 17 avril 2020, le gestionnaire offrait une réduction sur les frais de gestion que devaient payer certains porteurs de parts qui investissaient un actif important dans les Fonds ou qui détenaient certains types de comptes, tel un compte géré. Pour réduire les frais de gestion, le gestionnaire diminue les frais de gestion qu'il impute à un Fonds en fonction de la valeur liquidative des parts que le porteur de parts détient, et le Fonds distribue au porteur de parts le montant de la réduction sous forme de distribution spéciale (une « distribution au titre des frais de gestion »), qui est réinvestie dans des parts additionnelles de la même série du Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les semestres clos les 31 mars 2021 et 2020 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2021 (\$)	31 mars 2020 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	–	–
Fonds équilibré mondial Portland	198	1 259

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2021 et 2020. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

31 mars 2021	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	185 671	85 584	–	477
Fonds équilibré mondial Portland	27 209	9 465	62 481	478

31 mars 2020	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	81 532	30 572	41 195	622
Fonds équilibré mondial Portland	40 773	13 808	60 635	634

Les Fonds devaient les montants suivants (hors TPS et TVH applicables) au gestionnaire :

Au 31 mars 2021	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	37 765	17 586
Fonds équilibré mondial Portland	4 552	1 562

Au 30 septembre 2020	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	27 167	12 474
Fonds équilibré mondial Portland	4 997	1 760

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chaque Fonds détenues par le gestionnaire et les parties liées aux dates de clôture indiquées.

31 mars 2021	Gestionnaire	Parties liées
Fonds équilibré canadien Portland	–	2 841
Fonds équilibré mondial Portland	–	13 553

31 mars 2020	Gestionnaire	Parties liées
Fonds équilibré canadien Portland	–	311
Fonds équilibré mondial Portland	–	13 853

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et a déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour ses ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Les garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

La valeur liquidative par part des Fonds peut être plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part si la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée n'est pas la même que la date des états financiers. Par conséquent, la valeur liquidative par part est plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part. Au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. ACHETEZ. CONSERVEZ. ET PROSPÉREZ. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • Téléc. : 1 905 319-4939
www.portlandic.com • info@portlandic.com
